

Le Petit Potin de Saint-Germain

MARS
AVRIL
2017 (N°2)

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR



Dans ce numéro

Municipalité et Métropole **P.1**

Infos, rendez-vous **P.2 et 3**

Mémo, Infos, Associations **P.4**

L'édito du Maire

Les fruits de la rigueur...

Chaque année, notre commune fait un bilan financier de ce qui s'est passé l'année précédente, puis élabore le budget de l'année qui commence.

C'est alors le moment de constater les écarts, les gains ou les pertes qui concluent 12 mois de gestion des activités municipales : 12 mois de travaux divers et variés, 12 mois de cantine et de garde d'enfants, d'entretien des paysages et des bâtiments communaux, d'action sociale et d'organisation des fêtes...

Les résultats de l'année 2016 sont bons. Très bons même. Pour la 2ème année consécutive, notre excédent de fonctionnement (le « résultat » de la gestion communale en quelque sorte) a largement dépassé nos prévisions. Ce très bon résultat, il est collectif : c'est celui d'une équipe et de personnels attentifs à ne pas gaspiller l'argent public, bien sûr. Mais c'est aussi celui d'habitants qui s'impliquent bénévolement dans l'organisation des activités municipales ou associatives, contribuant ainsi à alléger nos charges ; c'est aussi celui de vos conseillers municipaux - de la majorité comme de l'opposition - qui sont vigilants quant à la bonne utilisation des moyens de notre commune.

Chacun joue ainsi son rôle et apporte sa pierre aux très bons résultats de l'année écoulée : merci à tous pour cela.

Cet argent va nous permettre différentes choses.



D'abord, vous y êtes habitués, poursuivre encore et toujours le désendettement de notre commune : c'est en effet indispensable pour nous redonner les moyens d'investir - et d'emprunter - pour les grands projets de demain.

Il va ensuite évidemment faciliter la réalisation des travaux d'entretien nécessaires dans notre village, mais sans que nous ayons pour cela besoin d'augmenter les impôts : en lisant la presse, vous constaterez que c'est aujourd'hui un luxe que d'autres communes ne peuvent déjà plus se permettre...

Enfin, cet argent sera utile pour maintenir voire développer les services et les prestations municipales : la piscine pour tous les enfants de CP depuis le mois de janvier, mais également une semaine de voile sur la Saône pour tous les enfants de CM1 et CM2 dès le mois de juin, l'élargissement du marché du vendredi à compter de la semaine prochaine, l'embellissement croissant de notre village (fleurs, illuminations...) ou encore des sorties et des activités de plus en plus nombreuses pour tous...

Gérer avec rigueur, ce n'est ni simple, ni populaire ; mais qui ne se réjouit pas d'en récolter les fruits aux abords du printemps ?

Renaud George

Une mutuelle pour les habitants de St Germain ? Et pourquoi pas !



Ma Commune Ma Santé

Les mutuelles, c'est souvent très cher, voire inabordable pour ceux d'entre nous qui ne sont pas couverts par leur employeur. Aujourd'hui, la Municipalité a décidé d'adhérer au dispositif «Ma commune, Ma santé» en partenariat avec l'association ACTIOM.

L'objectif de «ma commune ma santé» est de permettre aux non-salariés de bénéficier eux aussi, d'une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur prix. Cette adhésion permet ainsi à tout habitant de Saint-Germain qui le souhaite d'accéder à une mutuelle santé à un tarif très intéressant.

Sans questionnaire de santé, sans condition de revenu, personnalisable et négociée avec les spécialistes du métier, cette offre s'adapte aux besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux. Vous êtes intéressés ?

Réunion publique de présentation, le 29 mars 2017 à 19h30 Salle Georges Brassens. Venez nombreux ! Des questions ? Besoin de conseils ? Un professionnel vous délivrera toutes les informations nécessaires, et vous présentera les offres proposées en fonction de vos besoins.

1ère permanence : mardi 11 avril de 15h30 à 18h30. Espace maintenue, 2 chemin de maintenue. Pour éviter l'attente, prenez RDV à l'accueil de la mairie, 04 78 91 25 21.

Bus : nouvelle ligne 96, vos retours !

La ligne 96 nouvelle version est en place depuis le 6 mars. Des ajustements nécessaires nous ont déjà été signalés par des usagers. Afin d'améliorer la qualité de service, l'avis de tous est souhaitable. Merci d'adresser les dysfonctionnements constatés et vos suggestions d'amélioration à l'accueil de la mairie ou par courriel (secretariat@sgmo.net) avant le 23 mars. Nous travaillerons sur cette base avec le Sytral et Kéolis.

Le marché du vendredi revient

Dès le vendredi 24 mars, retrouvez le marché de l'esplanade avec une dizaine de marchands. De 16h à 20h, venez nombreux découvrir vos nouveaux commerçants : fruits et légumes bio, miel, fromages, volailler-boucher-charcutier-traiteur, producteurs,...

Jeudi 16 mars, 20 h

Conférence : la morphopsychologie

La bibliothèque municipale accueille une conférence animée par Laurence Rigolet : «Morphopsychologie : regardez-vous autrement». Inscriptions : 04 78 91 50 67 – 04 78 91 25 21.

Mercredi 22 mars, 19h30

Conseil Municipal : Budget

A Saint-Germain, toutes les séances du Conseil Municipal sont ouvertes à tous. Un temps y est toujours réservé pour les questions du public auxquelles la Municipalité tente d'apporter des réponses. Les conseils municipaux sont enregistrés et sont écoutables dès le lendemain sur www.sgmo.net.

Samedi 25 mars, 19h

Concert des groupes de l'école de musique

De la musique pour tous avec : **Irish Band** (musique irlandaise et celtique), **Popix** (musique pop rock française) et quelques standards avec l'orchestre de jazz.

Salle Maryse Bastié - 19h - Entrée libre - Buvette

Dimanche 2 avril, 16h

Audition de l'école de musique

Deuxième audition de l'année des élèves de l'école de musique
Salle Georges Brassens - 16h - Entrée libre

Samedis 8 avril et 13 mai, 9h45

Contes à la bibliothèque

Laurence Fourcade réglera les petits de ses «contes tirés du panier». Entrée libre.

Dimanche 30 avril, dès 14h30

Jazz Day au Yacht de St Germain sur les bords de Saône

L'école de musique de Saint-Germain vous invite à une après-midi détente et musique au Yacht. Au programme :

- L'ensemble jazz de l'école de musique de St Germain
- Les Tontons Swinguers, l'ensemble jazz de l'école de musique de Chasselay

Tél : 07.83.69.89.78

Mail : contact@musiqueetculture.com

Site internet : <http://musiqueetculture.com>

Samedi 13 mai, 9h45 à 19 h

Journée andalouse & paëlla

L'équipe de la bibliothèque vous propose de découvrir l'Andalousie à travers une journée festive et animée. Au programme : concert, danse, film-conférence, paëlla !

Réservez dès maintenant votre repas à l'accueil de la mairie.

Tarif : 10€

Rendez-vous, associations, infos

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Dès 19h

Les années 70 et 80

Venez danser, rire,
jouer au flipper, délirer...
sur les rythmes
et les images
des années disco!

5€ (merci de prévoir l'appoint)
Gratuit pour les moins de 16 ans
Petite restauration

Salle Maryse Bastié - 6 chemin de Maintenu

Tombola, votez pour votre musique préférée :

www.sgmo.net/80

Dimanche 14 mai

1er Trail Germinois

Le Sou des Ecoles organise la 1ère édition du trail germinois, une course nature se déroulant le dimanche 14 mai matin au départ de St Germain au mont d'or et proposant 2 circuits de 5 et 10 km dans les monts d'or. Et aussi : courses enfants dans le pré des anglais et grand barbecue !

Infos et inscriptions : <http://www.trailgerminois.fr/>

Samedi 20 mai

Fête de Saint-Germain

Contrairement à ce qui avait été indiqué dans le précédent Petit Potin, la Fête de la St Germain aura lieu le 20 mai.

A noter également la course de caisses à savon sera remplacée par une piste de rallye !

Programme détaillé dans le prochain Petit Potin.

A Curis-au-Mont-d'Or...

Théâtre. « Le coupable est dans la salle ». Lors d'une représentation un acteur s'écroule sur scène, aucun doute, c'est un meurtre Qui a pu le commettre ? La police mène l'enquête. Une comédie policière qui préserve le suspense jusqu'au dénouement final, en alternant humour et réflexion pour votre plus grand plaisir.
24, 25, 31 mars et 1er avril à 20 h, salle du Vallon.

Chorale. Le chœur de Curis, dans lequel chantent plusieurs St-Germinois, donne un concert le samedi 1er avril. Un répertoire varié depuis le baroque péruvien aux chansons d'après guerre en passant par l'italien de la renaissance, voici un jeune chœur qui tâchera lors de cette soirée de vous transmettre sa joie de chanter. **Samedi 1er avril à 18h à l'Eglise de Curis. Prix libre.**

Pour tous : conférences en informatique

La municipalité vous propose des conférences en informatique animées par une intervenante spécialisée. Salle Georges Brassens de 14h à 16h30 :

Lundi 20 mars « Gérer votre administratif au quotidien avec internet en toute sécurité »

Venez apprendre ou confirmer les bonnes pratiques pour travailler en toute sécurité et sérénité sur vos outils informatiques. Il devient difficile de se passer de l'informatique ! Un bon exercice pour la prochaine déclaration d'impôts sur Internet.

Lundi 10 avril « Acheter en ligne en toute sécurité »

Les formulaires à remplir, payer en toute sécurité sur internet, l'achat d'un billet de train ou d'avion, les sites sûrs, quel type d'achat via Internet, les prérequis, les pièges à éviter : tout autant de questions

liées à l'achat sur Internet et qui seront traitées lors de la conférence.

Mardi 16 mai « Gérer vos photos numériques »

Après une rapide présentation de l'image numérique vous seront présentées des possibilités d'utiliser vos clichés : plateforme de partage avec vos proches sur Internet, retouche, envoi par e-mail astucieux, création d'un diaporama, impression sur imprimante ou tirages en ligne sur supports variés (livres photos, toiles...), présentation dans un cadre photo numérique, insertion dans le traitement de texte pour un faire-part ou une invitation.

Tarif : 3€ la conférence. Inscriptions en Mairie jusqu'au vendredi qui précède la séance dans la limite de 40 participants (règlement en espèces).

Une activité vivement conseillée par le Conseil des Séniors !

Seniors : ateliers mémoire

Les prochains ateliers « entretien de la mémoire » auront lieu de 9h30 à 11h30 au 2 Chemin de Maintenu les mardis 11 avril, 16 mai et 20 juin.

Inscriptions par téléphone à l'accueil

Mairie (04 78 91 25 21) jusqu'au vendredi qui précède la séance. Groupe limité à 16 participants.

Tarif : 3€, à régler sur place à l'intervenante, en espèces.

Le Yacht Club du Rhône relance son activité d'école de Voile

«Notre base nautique a mis le temps nécessaire pour s'adapter aux contraintes de la nouvelle réglementation et surtout pour trouver les bonnes ressources.

Cette réouverture est le fruit d'un travail de plusieurs mois engagé avec le Maire de Saint Germain au Mont d'Or qui nous a apporté avec son équipe un soutien décisif pour faire aboutir ce projet. Depuis

plus de 80 ans, la mission du YCR est d'accueillir et de former les jeunes générations à la pratique de la voile. Nous sommes très heureux de pouvoir de nouveau le faire» explique Olivier Monté, président du Yacht Club du Rhône. Dès le mois de mai, Philippe Payet brevet d'état, encadrera pendant la semaine les activités de l'école de voile pour les scolaires. Nous réfléchissons également à ouvrir l'apprentissage de la voile certains week-ends des mois de mai et juin. Pendant les vacances scolaires d'été des stages de voile seront organisés pour les jeunes à partir de 8 ans. Pour cela le club a renouvelé une partie de son équipement. Vous pouvez venir à notre rencontre au YCR, à partir du premier week-end de mai (date à confirmer en fonction de l'ouverture). Inscrivez vos enfants à nos stages pour cet été, le nombre de places sera limité !

Retrouvez toutes les informations sur le site du yacht club du Rhône :

www.ycr-lyon.com, rubrique école de voile.

Offre emploi : CQPAMV (Moniteur fédéral voile légère)

Vous êtes un(e) moniteur(trice) diplômé(e) prêt à partager votre passion. Vous encadrerez des stages d'été, principalement d'adolescents, sous la responsabilité d'un Brevet D'état dans un cadre agréable sur notre base nautique située au nord de Lyon sur la Saône. Période : 10 juillet au 13 août et du 28 Août au 1er septembre. Salaire : selon CCNS. Merci de nous faire parvenir par email votre CV et votre lettre de motivation : yachtclub.durhone@orange.fr

Infos

Mairie & Bibliothèque, extension des horaires. Votre bibliothèque est désormais ouverte tous les lundis de 16h à 19h et les mercredis dès 14h jusqu'à 18h30. Et toujours les mardis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h. Nous vous rappelons également que votre mairie vous accueille le lundi jusqu'à 19h (horaires détaillés dans le mémo page suivante).

Broyage des végétaux. Comme chaque année, la municipalité vous propose de broyer vos branchages. Au dessus du stade Jean Lacaze, les 8 et 22 avril de 9h à 12h, sur rendez-vous toutes les 20 min. Contactez le 04.78.91.25.21 ou secretariat@sgmo.net. Si vous n'avez pas de branchages mais que vous avez besoin de broyat : passez simplement et sans rendez-vous en récupérer dans les créneaux indiqués plus haut.

Bennes à déchets verts. Pour faciliter le traitement de vos déchets verts (branchage, haies...) des bennes sont à votre disposition le samedi en alternance à Quincieux et Albigny (dates et horaires dans le mémo page suivante).

Cambriolages, les minutes sont précieuses ! Trop souvent, les gendarmes ne sont avertis que trop tard par les victimes des tentatives de cambriolage. Or, plus vite les gendarmes sont avertis, plus les chances de retrouver les auteurs sont grandes. Ayez les bons réflexes : avertissez les gendarmes dès que vous constatez une infraction !

Avancée de la révision PLU H.

Les plans ainsi que le règlement de zonage sont en cours d'élaboration. L'enquête publique devrait être ouverte courant septembre – octobre. Dès lors, le projet de PLU-H sera consultable en Mairie. Vous serez informés par le panneau lumineux ainsi que dans le Petit Potin.

Nouveau : portage de livres.

Vous aimez lire mais vous ne pouvez pas vous déplacer ? La bibliothèque se déplace jusqu'à vous. **Infos et demande de prêts de livres** : Myriam, tél. : 06 11 54 06 76 / Bibliothèque, tél. : 04 78 91 50 67.

Formation des aidants.

Vous accompagnez un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et vous avez besoin d'être épaulé ? La Maison de la Métropole de Neuville et France Alzheimer Rhône vous proposent une formation gratuite en 6 séances pour vous aider et vous guider dans l'accompagnement. Les mercredis 5 et 12 avril, 3 et 17 mai, 14 et 21 juin de 14h à 16h30 à la Maison de la Métropole, 2 av. Marie Thérèse Prost. Renseignements et inscriptions : 04.78.42.17.65 alzheimer.rhone@wanadoo.fr

Sage femme. Sandrine Lyons Burci, qui a accompagné la naissance de plus de 100 petits saint-gerinois déménage son cabinet à Albigny, 8 esplanade Daniel Sarabat. Tél. 04 78 98 20 64 / 06 78 27 38 81.

Lundi 20 mars, 14h	Conférence informatique
Mercredi 22 mars, 19h30	Conseil municipal
Samedi 25 mars, 19h	Concert salle Maryse Bastié
Samedi 1er avril, soirée	Soirée années 70-80
Lundi 10 avril, 14h	Conférence informatique
Dimanche 30 avril, 14h30	Jazz Day au Yacht
Samedi 13 mai, 9h45 à 19h	Journée andalouse
Dimanche 14 mai, journée	Trail du Sou des écoles
Mardi 16 mai, après-midi	Conférence informatique
Samedi 20 mai, journée	Fête de Saint-Germain
Samedi 24 juin	Gala de danse du CAJ
Jeudi 13 juillet	Feu d'artifice et bal

CONTACTS & HORAIRES

Mairiesecretariat@sgmo.net / 04 78 91 25 21
 Lundi au samedi : 9h-12h. Lundi : 15h-19h. Mardi au vendredi : 15h-17h.
 Et aussi : www.sgmo.net - Facebook.com/sgmo69 - Twitter.com/Mairie_SGMO
Bibliothèque.....bibiotheque@sgmo.net 04 78 91 50 67
 Lundi : 16h-19h. Mardi 16h-18h. Mercredi 14h-18h30. Samedi : 10h-12h.
Service jeunesse (Acti'Jeunes).....actijeunes@sgmo.net 04 78 91 21 88
 Et aussi : http://famille.sgmo.net - Urgence : 07 68 84 96 40
Police municipale 04 78 91 46 75
Permanence élus (urgence) 06 58 66 88 28
Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU : 15 Médecin de garde..... 04 78 98 21 21
Médecin, Dr De Ladreit / De Bastiani 04 78 91 43 91
Médecin, Dr Binazet 04 72 08 85 34
Cabinet infirmier..... 04 78 91 60 08
Vétérinaire, Dr Arnaud-Maillet..... 04 78 91 66 33
Permanence juridique : vendredis de 16h à 18h (sur RDV à l'accueil mairie).
Horaires de la déchèterie. Jusqu'au 31 mars : Lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 17h, samedi 9h à 17h, dimanche : 9h à 12h. **Du 1er avril au 31 octobre** : Lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 18h, samedi 8h30 à 18h30, dimanche : 9h à 12h. **La déchèterie est fermée les jours fériés.**
Collecte des ordures ménagères : pas de collecte les lundis 17 avril, 1er et 8 mai, 5 juin et 25 décembre 2017 (jours fériés), la collecte est reportée au lendemain (mardi). Pas de collecte des bacs gris le vendredi 14 juillet dans les collectifs. Un tableau de la collecte est à votre disposition à l'accueil de la mairie.
Bennes à déchets verts de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 le samedi.
 A Quincieux (parking du Boulodrome) : 25 mars, 8 et 22 avril, 6 et 20 mai. A Albigny (parking Jean Chirat) : 18 mai, 1er, 15 et 29 avril, 13 et 27 mai.

Carte d'identité et passeport, nouvelle procédure

A compter du 21 mars, suite à une décision du gouvernement, il faudra maintenant se rendre à la mairie de Neuville-sur-Saône pour faire votre demande de création ou de renouvellement de carte d'identité, comme c'est déjà le cas pour les passeports.

Afin d'éviter aux Saint-Germinois les queues et les rendez-vous pour rien, la mairie de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et la Mairie de Neuville-sur-Saône ont décidé de mettre en place un dispositif spécifique et original :

Etape 1 (optionnel) : Faites votre pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr>. Vous pouvez être aidé dans cette démarche par l'accueil de la mairie.

Etape 2 : Contactez l'accueil de la mairie (04 78 91 25 21) ou rendez-vous sur place. Nous vérifierons que votre dossier est bien complet et prendrons rendez-vous avec la mairie de Neuville dans un créneau horaire spécialement réservé pour les Saint-Germinois. Naturellement, si vous le souhaitez, vous restez libre de contacter la mairie de Neuville (ou une autre mairie équipée pour les titres biométriques) pour prendre vous-même votre rendez-vous mais vous risquez de l'obtenir bien plus tard.

Etape 3 : rendez-vous à la mairie de Neuville-sur-Saône aux date et heure réservées afin de déposer votre dossier complet et de prendre vos empreintes.

Etape 4 : la mairie de Neuville vous appellera sitôt reçu votre titre d'identité. Il vous sera remis sur place sans rendez-vous contre signature.

Navette municipale St Germain / Neuville pour les Seniors

Les mercredis 29 mars, 26 avril, 31 mai, 28 juin, 26 juillet & 30 août 2017.

Renseignements à l'accueil de la mairie et au 04 78 91 25 21

Echos des associations

Chers Voisins. Venez découvrir ou redécouvrir l'association « chers voisins » ouverte à tous. Avec ses nombreux clubs : sport, jardin, bricolage, festivités enfants, friperie etc. Sans oublier le repas partagé (tous les jeudis de 12h30-13h30) et le café des voisins (tous les premiers vendredis de chaque mois de 18h à 19h30) deux moments de partage et de convivialité. Pour toute information, Malika et Marie, gestionnaires animatrices des Platanes, se feront un plaisir de vous répondre. Maison des Projets, 61 chemin de Maintenu, www.chersvoisinslesplatanes.fr m.johri@recipro-cite.fr / Tél. : 06 29 08 51 96.

Annulation du vide-greniers. Afin de se consacrer à l'organisation de son grand trail du 14 mai, le Sou des écoles a décidé d'annuler le vide-grenier initialement prévu le 9 avril.

Tour évasion VTT : un mois de mars où tout repart. Afin de toujours rester au «sommet», le Club prévoit un mois de Mars riche en événements. **Formation Secourisme** : le samedi 18 mars, dix animateurs du club vont se former afin d'obtenir le diplôme PSC1 (1° niveau de secourisme). La sécurité des petits et des grands étant une priorité ! **Rallye Raid au Perréon (en Beaujolais)** : Le samedi 25 Mars notre club sera représenté par plusieurs de nos jeunes «vététistes» à la manifestation organisée par la FFCT. Toutes les écoles VTT du département seront présentes. Au programme parcours de 10 et 20 km avec rando-guide, balises avec QCM et zones de pilotage. Nos petits vont vivre une belle aventure ! **Contact** : 06 68 15 89 33 / 06 68 15 89 33.

Secours Populaire. Toute famille bénéficiaire de l'aide au temps libre de la CAF peut s'adresser à notre antenne du secours populaire pour l'organisation de séjours vacances familles ou colonies. Dates des prochaines permanences : 12 et 26 avril, 10 et 24 mai, 14 et 28 juin, 12 juillet (dernière permanence avant la reprise en septembre). Petit Centre, 13 rue Raymond Mathieu. Tél. 07 69 00 88 24.

Paroisse. Messe à 9 h à l'église de Saint-Germain les dimanches 19 mars et 16 avril. Tous les mardis : messe à 18 h 30 à la salle paroissiale.

Ludothèque. Café ludique des parents les mercredis 5 avril et 3 mai, de 10h à 11h30 ! Dans les locaux de la ludothèque 2 chemin de maintenue.

Service civique : des projets pour votre commune...

Vous avez de 16 à 25 ans et souhaitez être un citoyen actif, effectuer une mission dans votre commune, acquérir une première expérience... La mairie vous propose des missions de 6 à 12 mois sur des thèmes variés : amener nouveautés et technologies dans la bibliothèque, administration numérique, communication,...

Vous pouvez également nous proposer des missions autour de vos compétences et centres d'intérêt.

Temps de travail : minimum 24h/semaine.

Rémunération : environ 570 € net.

Infos et dépôt de candidatures : à l'accueil de la mairie, au 04.78.91.25.21, ou par courriel : secretariat@sgmo.net